

Une définition du développement durable

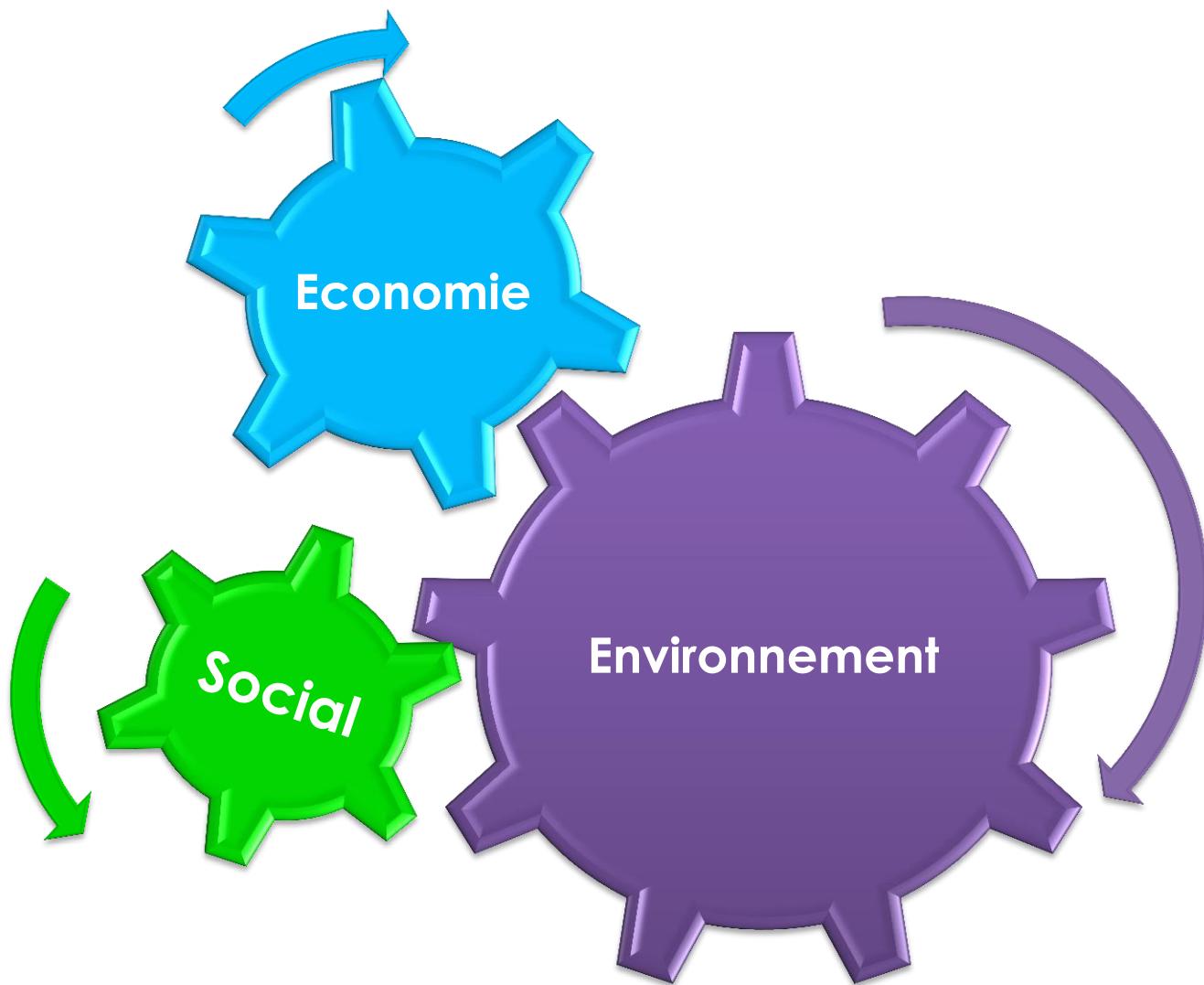
- « Le Développement Durable doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »**

Principe 1 – Déclaration de Rio :

- Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable.**
- Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.**



Les mécanismes du développement



Les piliers du Développement Durabil

Economique :

L'objectif est de produire autrement en développant des capacités de production n des moyens de transport et une gestion des déchets

Social :

L'objectif est de partager, assurer les besoins élémentaires des populations (se nourrir, de loger, être éduqué, avoir accès aux soins, avoir un travail

Environnemental:

L'objectif est de protéger la planète, gérer les ressources naturelles et les exploiter de manière durable, protéger les espaces naturels et les

Quelques dates et repères

1972 : convention de Washington

1973 : première crise pétrolière

1976 : accident de Seveso

1984 : fuite de l'usine chimique de Bhopal

1984 : sécheresse en Ethiopie

1985 : rapport de l'OMM et du PNUE

1985 : découverte du trou dans l'ozone de l'Antarctique

1986 : explosion réacteur de la centrale de Tchernobyl

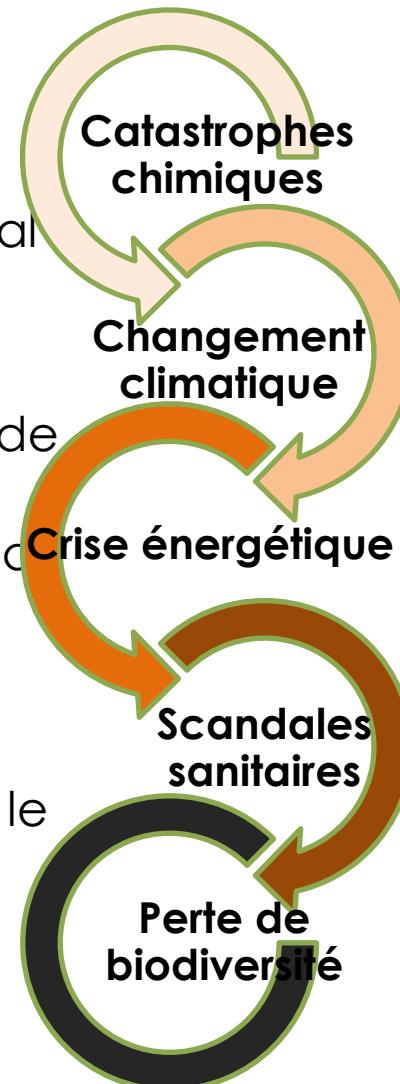
1989 : marée noire en Alaska

1995 : maladie de Creutzfeld-Jacob

2005 : évaluation des écosystèmes pour le millénaire

2008 : crise alimentaire

2011 : accident nucléaire à Fukushima



Les attendus de la COP 21

Paris 2015

LES POINTS CLES DE L'ACCORD DE PARIS

Un texte à visée universelle, adopté par 195 pays



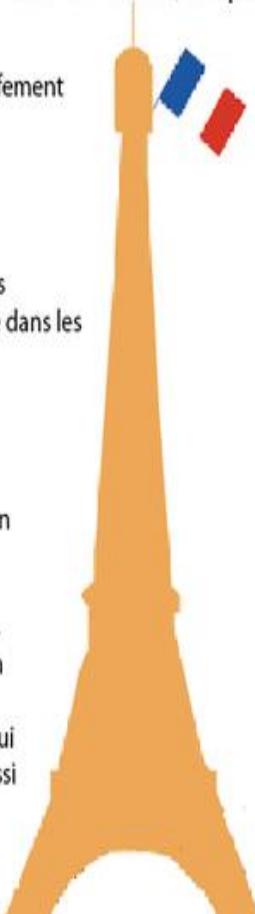
L'ambition : contenir le réchauffement global bien en dessous de 2°C et si possible à 1,5°C.



L'objectif : un plafonnement des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais.



Le principe : la différenciation entre pays développés et pays en développement. Les pays développés doivent montrer la voie en termes de réduction des émissions et soutenir les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation. Les pays qui en ont les capacités peuvent aussi fournir un soutien à titre volontaire.



Les moyens : les Etats doivent fournir des contributions à l'effort climatique (INDC), révisées à la hausse tous les 5 ans. 1er bilan en 2023.
Des transferts de technologies entre le Nord et le Sud.



Les financements : les pays riches doivent fournir au moins 100 mds \$ /an à partir de 2020 . Un montant qui sera révisé en 2025.



Le nouveau mécanisme : les pertes et dommages. Pour aider les pays les plus vulnérables, des mesures doivent être prises pour éviter, minimiser et prendre en compte les effets concrets du changement climatique.



L'entrée en vigueur : en 2020. Mais seulement si l'accord est ratifié par 55 pays représentant 55 % des émissions mondiales.



En guise de conclusion...

Par une prise de conscience de chacun des enjeux du Développement Durable :

les citoyens doivent modifier leur comportement

et croire en leur pouvoir d'agir face aux décisions économiques et politiques

pour créer ensemble un développement humain dans des conditions durables